



Deux voitures piégées font 2 morts et 14 blessés à Draâ-Ben-Khedda

daïra du même nom, la Sûreté située en plein centre-ville a été la cible d'un attentat à la voiture piégée qui a

fait deux morts parmi les policiers de permanence, un SDF malade mental qui rôdait dans les parages aurait été également victime de cet attentat qui a ébranlé la localité et les villages environnants. L'explosion, qui a été entendue à plusieurs kilomètres à la ronde, a détruit l'entrée et la presque totalité de la clôture. Toutes les fenêtres de l'immeuble OPGI faisant office de Sûreté de daïra ont été arrachées par le souffle jusqu'au dernier étage. Une cinquantaine de locaux commerciaux et d'habitations en face de la rue transversale conduisant vers le siège de la daïra et de la rue parallèle à la rue principale ont été tous endommagés à des degrés divers : rideaux, fenêtres et toitures soufflés par l'explosion, débris de verre jonchent le sol à plus de 100 m. Du véhicule piégé, il ne reste que quelques morceaux de ferraille témoins d'une très

forte charge explosive visant, sans la vigilance des deux victimes qui se seraient avancées avec l'intention de faire déguerpir les conducteurs du véhicule, à faire un carnage parmi les présents, à pénétrer à l'intérieur de la Sûreté afin de s'emparer de tous ce qui est utile à leurs desseins criminels. Fort heureusement, les agents de l'intérieur sont restés à leur poste déjouant ainsi le plan machiavélique des assassins embusqués dans le noir à quelques dizaines de mètres de la Sûreté. La reconstruction du GSPC en une branche criminelle affiliée à Al-Qaïda annonce le retour à la période la plus sanguinaire du terrorisme. Survenant au moment où la propagande officielle continue de vanter les mérites de la réconciliation nationale et peu de temps après la restructura-



Photo : Samir Sid

tion du GSPC en une branche d'Al-Qaïda, ces attentats annoncent le retour à la période la plus sanguinaire du terrorisme dans notre pays. Cinq mois après la date butoir de cette

grande duperie nationale, conçue par Bouteflika, pour ramener les "égérés" sur le droit chemin, les tenants d'une république théocratique réaffirmeront par des attentats sanglants leur

volonté de poursuivre leurs desseins criminels au nom de l'islam dont ils détournent le message et ternissent l'image en Algérie et à travers le monde.

B. T.

50 AFFAIRES DE TERRORISME AU MENU DE LA SESSION CRIMINELLE DE LA COUR D'ALGER

Finis le temps des grâces ?

La première session criminelle de la cour d'Alger, pour l'année 2007, s'ouvrira le 24 février. Ses travaux dureront jusqu'au 29 mars 2007 avec plusieurs affaires par jour impliquant 446 accusés mais la mention de non-détenu ou en fuite devant le nom de l'accusé concerne quand même 165 inculpés. Outre le nombre important d'affaires enrôlées (176), cette session est caractérisée par le retour du traitement des affaires concernant le terrorisme. Pas moins de 50 affaires sont programmées, plus de la moitié concernant des accusés jugés pour appartenance à groupes armés activant à l'étranger et pour la plupart seront condamnés par défaut. La première affaire liée à cette catégorie est programmée pour le 13 mars. Il est à noter que la dernière session criminelle n'a pas programmé des affaires liées au terrorisme en dépit du fait



qu'un nombre de prisonniers détenus n'ont pas bénéficié des dispositions de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale. Il s'agit de la catégorie de personnes impliquées dans des

explosions publiques, des viols et des massacres collectifs.

Cependant, l'annulation des affaires relatives au terrorisme du programme de la dernière session criminelle a

été considérée comme une poursuite des dispositions décidées spontanément après le référendum, car des dossiers en cours d'instruction au niveau de la police et de la Gendarmerie nationale concernant des personnes arrêtées, suspectées d'être impliquées dans le soutien des groupes terroristes, ont déjà été gelés. Par ailleurs, et dans le cadre de l'opération de lutte contre les crimes économiques, dilapidation et faux et usages de faux. Cette session jugera l'affaire de la SNTA ou plus d'une trentaine d'individus sont accusés.

Il y a également bon nombre de crimes relatifs à des meurtres, homicides, vols, attentats à la pudeur et des kidnappings.

I. T.

ATTENTATS EN KABYLIE Message non codé

La série d'attentats ayant ciblé, tôt dans la matinée d'hier, les sièges de différents corps de sécurité, sis à divers endroits de la wilaya de Tizi-Ouzou (cf. article signé B.T.), fait suite à une longue liste d'actes similaires enregistrés depuis la fin de l'été passé, coïncidant avec l'entrée en vigueur des délais prescriptifs pour l'application, au profit des terroristes islamistes, des dispositions de la charte pour la paix et la réconciliation nationale prônée par Bouteflika.

Ces attentats terroristes qui portent, à n'en pas douter, la signature des terroristes islamistes du GSPC ont souvent revêtu un caractère spectaculaire et médiatique et dont la première victime fut l'ex-président de l'APW de Tizi-Ouzou, Rabah Aïssat, assassiné lors d'une veillée de Ramadan sur une terrasse de café de Aïn-Zaouïa, dans la daïra de Draâ-El-Mizan, au sud de Tizi-Ouzou. Durant le même laps de temps, des attentats terroristes ont ciblé des policiers au sein de l'agglomération urbaine et à la périphérie de Boghni, causant la mort d'au moins trois policiers. Plus près de nous, la semaine dernière, c'est le cantonnement de la garde communale de Aïn-Zaouïa qui a été la cible d'une attaque terroriste et ayant avorté grâce à la vigilance des éléments de ce corps de sécurité. Mais dans l'intervalle, plusieurs actes sporadiques, des faux barrages ou des accrochages entre les terroristes et les services de sécurité ont été souvent signalés et rapportés par les journaux. De fait, le jusqu'au-boutisme que d'aucuns ont prêté aux islamistes du GSPC qui ont rejeté l'offre de paix du pouvoir est toujours d'actualité.

Le caractère massif, spectaculaire et planifié de la série d'attentats perpétrés à l'aube de la matinée d'hier sur le territoire des wilayas de Tizi-Ouzou et de Boumerdès renseigne davantage sur les intentions de la frange salafiste et jihadiste de la mouvance islamiste algérienne structurée au sein du GSPC qui a été récemment estampillée du label d'Al-Qaïda pour le Maghreb.

D'autant plus que cette série d'actes terroristes vient en écho aux récentes déclarations de responsables algériens de premier plan et notamment, à celle de Daho Ould Kablija, s'exprimant, certainement sous le contrôle du ministre de l'Intérieur et qui préjugait à partir de Tunis, de la fin proche du GSPC. Une autre version du terrorisme résiduel qui en dit long sur les rapports en clair, obscur du pouvoir algérien avec l'islamisme et son bras armé, le terrorisme.

S. A. M.

M'SILA

Quatre mois de prison ferme pour les émeutiers de Chellal

Le tribunal de première instance de M'sila a statué lundi dernier dans l'affaire des émeutes enregistrées dans la daïra de Chellal (voir *Le Soir d'Algérie* du 12/02/07). Les douze personnes présumées coupables et détenues ont comparu devant le tribunal et accusées pour attroupement non autorisé, fermeture d'une route nationale devant les usagers et fauteurs de trouble à l'ordre public sans dégâts. Quatre parmi les inculpés ont été écoupés d'une peine de quatre mois de prison ferme et d'une amende de 5000 DA chacun, cependant les huit autres ont été acquittés. Il est à rappeler que la distribution des 36 logements sociaux était à l'origine de cette émeute. On accuse notamment les responsables d'avoir fait bénéficier sept personnes étrangères à la commune.

A. Laïdi

BOUIRA

Un entrepreneur kidnappé à Lakhdaria

Un entrepreneur qui effectuait des travaux routiers au niveau de la localité de Merkala relevant de la commune de Lakhdaria, a été kidnappé hier par un groupe armé de kalachnikovs et composé de quatre individus. D'après les informations concordantes, l'entrepreneur qui était en compagnie de son neveu, était en train de superviser les travaux de réfection d'une route vicinale, quand il fut accosté par quatre individus armés de kalachnikovs. Les deux hommes furent conduits vers une destination inconnue. Dans l'après-midi, le neveu fut libéré mais l'entrepreneur est toujours entre les mains de ses ravisseurs. On ignore pour le moment s'il s'agit d'un groupe terroriste ou de ces groupes de ravisseurs qui revendiquent des rançons et qui pullulent depuis un certain temps en Kabylie.

Y. Y.